

composé d'une canule dans laquelle joue un mandrin supportant à son extrémité deux branches élastiques; le mandrin est mis en mouvement au moyen d'une vis. Cette pince, qui n'est qu'une modification du vésical à quatre de Franco, a été elle-même modifiée par Civiale qui a ajouté une troisième branche au mandrin, et de

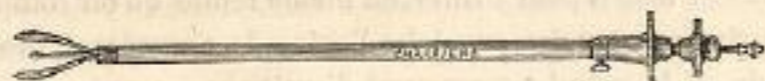


Fig. 374. — Pince de Hunter.

plus a fait creuser ce mandrin d'un canal dans lequel se meut un stylet. Le stylet permet de constater si le corps étranger est saisi et de le repousser au besoin. Quand il veut saisir le calcul, le chirurgien doit faire rentrer le stylet dans le mandrin.

Amussat a imaginé un instrument qui agit d'une façon analogue; il est formé par une canule dont l'extrémité est divisée en quatre languettes. Dans cette canule se meut une tige métallique supportant un bouton arrondi qui vient surmonter la portion fendue de la canule. En attirant à lui ce mandrin, le chirurgien écarte les quatre languettes de la canule; s'il continue ce mouvement, le bouton se loge dans un évasement pratiqué à la base des languettes qui se rapprochent en vertu de leur ressort.

On se sert de cet instrument de la façon suivante: on l'introduit fermé dans l'urèthre, et on le fait cheminer jusqu'à ce qu'on arrive au niveau du calcul. Lorsqu'on y est arrivé, on pousse encore un peu la canule et on retire légèrement la tige. Avec le doigt placé sous la partie inférieure du canal, on tâche de faire cheminer le corps étranger d'arrière en avant, de manière qu'il se place entre les branches de la pince. Ce résultat obtenu, on retire encore le bouton de façon que les languettes viennent s'appliquer sur le corps étranger.

Robert et Collin ont fabriqué une pince à anneaux et à levier brisé (fig. 375), construite sur un modèle analogue à celle qu'ils ont inventée pour l'extraction des corps étrangers du pharynx.

Cette pince a le grand avantage de pouvoir être maniée d'une seule main.

Quand le calcul est volumineux et de forme arrondie, on arrive

difficilement à l'extraire avec les instruments que je viens de signaler. Si d'autre part on a affaire à un fragment irrégulier, il faut prendre garde de déchirer le canal en cherchant à l'attirer.

Mieux vaut alors le broyer sur place, c'est-à-dire, recourir à la

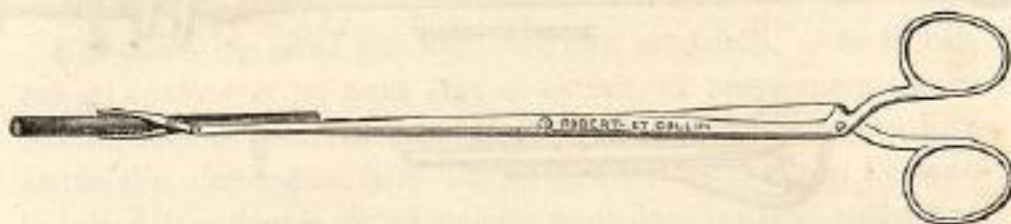


Fig. 375. — Pince de Robert et Collin.

lithotritie uréthrale, qu'on trouve déjà décrite dans Albucasis.

Des instruments multiples ont été inventés pour faire la lithotritie uréthrale.

On a armé la pince de Hunter d'une fraise, c'est-à-dire, qu'on a terminé l'extrémité du mandrin par un renflement dentelé destiné à attaquer le calcul; le mandrin est mis en mouvement à l'aide d'un appareil adapté à la partie libre de l'instrument.

Civiale a fait fabriquer un brise-pierre uréthral qui n'est que la reproduction en petit des brise-pierre inventés pour la lithotritie vésicale.

Nélaton a imaginé un brise-pierre dans lequel le mors de la

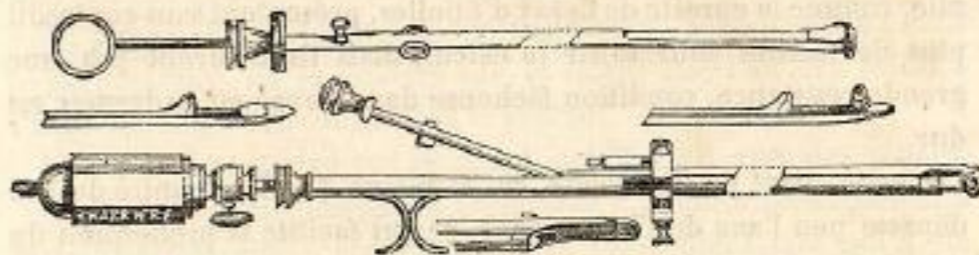


Fig. 376. — Brise-pierre de Doubovitzki.

branche femelle est articulé et peut s'incliner horizontalement comme dans la curette de Leroy d'Étiolles.

Doubovitzki a inventé un instrument perforateur (fig. 376) formé

d'une curette articulée analogue à celle de Leroy d'Étiolles, sur laquelle glisse une canule dont l'extrémité est dentelée. Dans la canule est contenu un mandrin terminé par une fraise.

Le brise-pierre de Reliquet à une branche femelle à bec re-

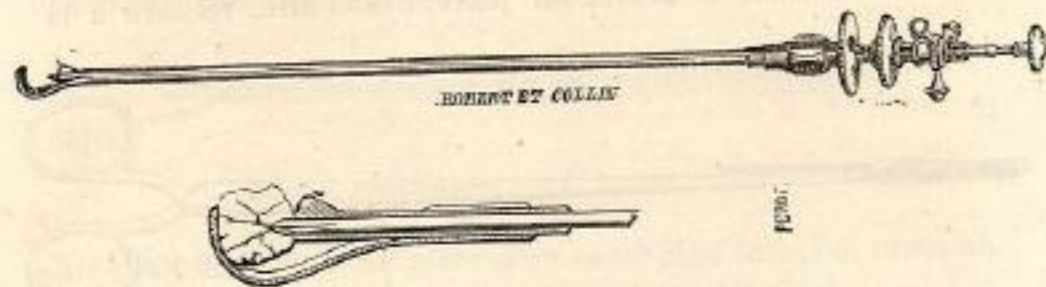


Fig. 377. — Brise-pierre de Reliquet.

courbé comme les curettes ordinaires ; la branche mâle est constituée par un tube, dentelé à son extrémité, dans lequel se meut un perforateur terminé par une pointe quadrangulaire. Le tube dentelé est mû au moyen d'un volant qui lui imprime des mouvements de va-et-vient ; quant à la fraise, le bouton qui termine le mandrin sert à la mettre en mouvement.

Le temps le plus difficile de la lithotritie uréthrale est celui qui consiste à passer la curette en arrière du calcul. Il faut pour cela que ce dernier soit fixé en arrière avec les doigts comprimant le canal. Au moment où on cherche à passer derrière le calcul le mors de la branche femelle, il faut couder la verge de façon que l'angle de cette coudure corresponde au calcul. Les lithotriteurs uréthraux dans lesquels le mors de la branche femelle est articulé et mobile, comme la curette de Leroy d'Étiolles, présentent sans contredit plus de facilité pour saisir le calcul, mais ils n'offrent pas une grande résistance, condition fâcheuse dans les cas où ce dernier est dur.

L'instrument de Reliquet a cet avantage que l'extrémité du bec dépasse peu l'axe de l'instrument, ce qui facilite la préhension du calcul.

La lithotritie uréthrale est parfaitement applicable aux cas où le calcul ou les débris de calcul siègent dans les portions pénienne et bulbeuse de l'urèthre ; mais s'ils se trouvent au niveau de la région membraneuse ou de la prostate, elle doit être proscrite, car en

raison de l'étroitesse du canal et du peu de résistance de ses parois elle expose à produire de graves désordres.

Refoulement du calcul dans la vessie. — Lorsque le calcul occupe la portion postérieure de l'urèthre et que son extraction présente des difficultés, on peut essayer à l'aide d'une grosse sonde de le repousser dans la vessie, où la lithotritie permettra de le diviser en fragments plus petits.

Extraction du calcul par une ouverture artificielle. — Si le calcul est enclavé et ne peut être ni extrait, ni broyé sur place ni refoulé dans la vessie, on doit créer, pour l'extraire, une ouverture artificielle, c'est-à-dire, faire une boutonnière à l'urèthre. Lorsque le calcul siège dans la région spongieuse ou dans la partie antérieure de la région membraneuse, en un mot, dans la partie de l'urèthre qui se trouve au-dessous de l'aponévrose périnéale moyenne, l'opération que l'on aura à pratiquer ne diffère pas de l'uréthrotomie externe.

Si l'on peut introduire dans l'urèthre un cathéter cannelé, on fera l'uréthrotomie sur conducteur. Dans le cas contraire, on la fera sur le calcul lui-même. L'incision devra, comme dans l'uréthrotomie ordinaire, être longitudinale et placée sur la ligne médiane. Il faudra en outre qu'elle dépasse le calcul en avant et en arrière. Qu'on se serve ou non du cathéter, il faut toujours fixer le calcul avec deux doigts placés dans le rectum.

Si le calcul occupe la portion de l'urèthre située au-dessus de l'aponévrose périnéale moyenne, on procédera comme pour la taille, c'est-à-dire, qu'on pratiquera l'opération de la taille, moins la section du col de la vessie. On fera l'opération sur un cathéter cannelé, lorsque l'introduction de cet instrument sera possible ; dans le cas contraire, on se guidera sur le calcul que l'on fera saillir à l'aide des doigts introduits dans le rectum.

Quand on est arrivé sur le calcul, on l'extrait avec des pinces.

La taille médiane me paraît préférable à la taille latéralisée et à la taille bilatéralisée, voire même à la taille prérectale qui a été employée par Demarquay.

On doit, après l'extraction du calcul, laisser une sonde à demeure dans l'urèthre.

Corps étrangers proprement dits. — Ces corps varient considéra-

blement sous le rapport des dimensions, de la forme, de la résistance.

On choisira, suivant les cas, parmi les procédés d'extraction que je viens de passer en revue ceux qui conviennent le mieux. Il est certains corps que leur forme permet d'extraire à l'aide de quelques manœuvres spéciales; je ne puis d'écrire ici toutes ces manœuvres. Je signalerai seulement celles mises en usage pour l'extraction des épingles. Le procédé varie selon que l'épingle est simple ou double. Pour les épingles simples, qui sont presque toujours introduites par la tête, si on ne peut réussir à les extraire avec des pinces, ni avec une grosse bougie emplastique dans laquelle on espère que la pointe de l'épingle ira se ficher, il faut faire en quelque sorte la version de l'épingle de sorte que la tête, au lieu de regarder vers le col de la vessie, se dirige du côté du méat; on comprimera la verge au niveau de l'épingle, de façon à empêcher cette dernière de cheminer plus avant et à la fixer, on incurvera la verge à ce niveau et on fera saillir la pointe de l'épingle à travers les téguments. On la retournera alors de manière que la tête se dirige vers le méat entre les lèvres duquel on la fera saillir, si la distance n'est pas trop considérable.

Dans le cas contraire, on pourra couper avec des cisailles toute

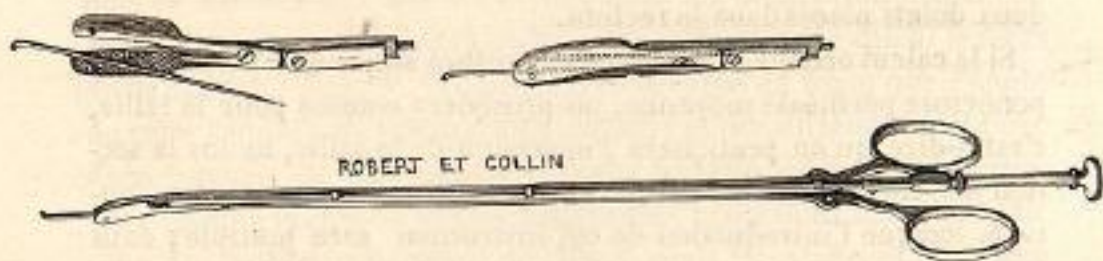


Fig. 378. — Pince avec basculeur, de Reliquet.

la partie ayant traversé les téguments qui se trouvera ainsi extraite, et abandonner aux urines le soin d'expulser la tête demeurée dans le canal, ou bien, ce qui est plus prudent, on ne la coupera pas et on profitera de ce qu'elle est immobilisée et à sa tête dirigée en avant, pour saisir cette dernière et l'enlever à l'aide de la pince de Robert et Collin.

Reliquet a modifié cette pince en ajoutant un petit curseur bas-

culeur, utile surtout quand on a saisi l'épingle par sa pointe (fig. 378).

Pour les épingles doubles, on procède de la façon suivante: on fait de même saillir les deux pointes à l'extérieur jusqu'à ce que la tête seule se trouve dans le canal. On coupe alors une des branches au ras des téguments, et il est facile d'extraire l'autre par le trajet de la ponction faite par l'autre branche. Reliquet a imaginé un petit lithotriteur dont la branche mâle agit comme un emporte-pièce et permet de sectionner la tête ou portion recourbée de l'épingle. On peut ensuite tâcher de saisir avec une pince et d'enlever par le méat chaque branche de l'épingle.

Cette manœuvre, qui nécessite un instrument spécial, me paraît bien inférieure à la précédente.

§ 4. **Vessie.** — Ce réservoir musculo-membraneux destiné à recevoir et à contenir un certain temps l'urine, situé dans la cavité du bassin, en avant du rectum chez l'homme et de l'utérus chez la femme (je ne m'occuperai ici que de l'homme), se continue par son col avec l'urètre et présente au niveau de sa partie inférieure ou bas-fond l'orifice des urètres. Ayant à peu près la forme d'un ovoïde à grosse extrémité dirigée en bas lorsqu'elle est distendue par l'urine, la vessie affecte à l'état de vacuité la figure d'un triangle isocèle.

La région antérieure de la vessie répond, quand elle est vide, à la face postérieure des corps des pubis, à la symphyse pubienne dont la sépare un tissu cellulo-adipeux lâche; elle est aussi en rapport avec l'aponévrose appliquée sur le muscle obturateur interne.

A l'état de plénitude, elle vient s'appliquer contre la paroi antérieure de l'abdomen dont elle s'écarte cependant par sa partie supérieure, de sorte qu'entre la paroi abdominale et la partie supérieure de la région antérieure de la vessie, il se produit un vide dans lequel le péritoine forme un repli qui tapisse la portion la plus élevée de la région antérieure de la vessie; mais ce revêtement par le péritoine d'une partie de la face antérieure du réservoir urinaire ne se produit que lorsqu'il est fortement distendu et que son sommet abandonne la paroi abdominale.

La présence du péritoine sur une partie de la paroi antérieure de la vessie distendue est un fait des plus importants en anatomie chirurgicale.